



# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date d'émission 18-févr.-2019

Date de révision 03-juin-2020

Numéro de révision 2

## 1. Identification

### Identificateur de produit

**Nom du produit** Super Sani-Cloth Germicidal Wipes

### Autres moyens d'identification

**Code(s) du produit** SDS 0020-00 FRENCH

**Synonymes** Aucun

**Numéro(s) d'enregistrement** 9480-4

**Autres renseignements** Liquide en vrac:4FQ51801 FDS pour cartouche et paquets individuels.

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

**Utilisation recommandée** Utiliser comme désinfectant sur les surfaces dures et non poreuses. Lire et comprendre l'intégralité de l'étiquette avant d'utiliser. Utiliser uniquement selon les instructions sur l'étiquette. C'est une violation de la loi fédérale d'utiliser ce produit d'une manière incompatible avec les instructions de l'étiquette.

**Restrictions d'utilisation** Pour usage professionnel et hospitalier.

### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

#### Adresse du fabricant

Professional Disposables International, Inc.  
400 Chestnut Ridge Road  
Woodcliff Lake, NJ 07677

#### Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

**Numéro d'appel d'urgence** PERS:  
1-800-633-8253 (Domestic/Canada)  
1-801-699-0667 (International)

## 2. Identification des dangers

### Classification

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Liquides inflammables	Catégorie 3

**Aspect** Liquide incolore à légèrement jaune saturé sur une lingette.

**État physique** Liquide

**Odeur** Alcool

**Éléments d'étiquetage****Danger****Mentions de danger**

Provoque une sévère irritation des yeux  
Peut provoquer somnolence ou vertiges  
Liquide et vapeurs inflammables

**Conseils de prudence - Prévention**

Se procurer les instructions avant l'utilisation  
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité  
Utiliser l'équipement de protection individuelle requis  
Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation  
Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols  
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé  
Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer  
Maintenir le récipient fermé de manière étanche  
Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception  
Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles  
Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques  
Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage / .? / antidéflagrant  
Tenir au frais

**Conseils de prudence - Réponse**

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

**Yeux**

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

**Peau**

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher

**Inhalation**

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

**Incendie**

En cas d'incendie : Utiliser du CO<sub>2</sub>, une poudre d'extinction ou une mousse pour l'extinction

**Conseils de prudence - Entreposage**

Garder sous clef  
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

**Conseils de prudence - Élimination**

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

**Autres renseignements**

Peut être nocif en cas d'ingestion Peut être nocif par inhalation

**Toxicité aiguë inconnue**

55.5 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

0 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion  
 0 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané  
 0 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz)  
 55.5 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur)  
 0 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

### 3. Composition/information sur les ingrédients

#### Substance

Non applicable.

#### Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Isopropyl alcohol	67-63-0	55.5	-	-
Quaternary ammonium compounds, C12-18-alkyl [(ethylphenyl) methyl] dimethyl, chlorides	68956-79-6	0.25	-	-
n-Alkyl Dimethyl Benzyl Ammonium Chloride	68391-01-5	0.25	-	-

### 4. Premiers soins

#### Description des premiers soins

##### **Conseils généraux**

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant.

##### **Inhalation**

Déplacer à l'air frais. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

##### **Contact avec les yeux**

Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.

##### **Contact avec la peau**

Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés.

##### **Ingestion**

NE PAS faire vomir. Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appeler un médecin.

##### **Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins**

Éliminer toutes les sources d'inflammation. S'assurer que le personnel médical est conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend des mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

#### Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

**Symptômes** Sensation de brûlure. L'inhalation de concentrations élevées de vapeurs peut causer des symptômes comme des maux de tête, des vertiges, une fatigue, des nausées et des vomissements.

**Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial**

**Note aux médecins** Traiter en fonction des symptômes.

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

**Agents extincteurs appropriés** Produit chimique. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Eau pulvérisée. Mousse antialcool.

**Moyens d'extinction inappropriés** AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.

**Dangers particuliers associés au produit chimique** Risque d'inflammation. Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs avec une pulvérisation d'eau. Les résidus d'un incendie et les eaux d'extinction contaminées doivent être éliminés conformément aux règlements locaux.

**Données sur les risques d'explosion**

**Sensibilité au choc** Aucun.

**Sensibilité à la décharge électrostatique** Oui.

**Équipement de protection particulier pour les pompiers** Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

**Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

**Précautions personnelles** Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites. ÉLIMINER du site toute source d'allumage (ex: cigarette, fusée routière, étincelles et flammes). Faire attention au retour de flamme. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tout équipement utilisé lors de la manutention du produit doit être mis à la terre. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé.

**Autres renseignements** Aérer la zone. Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

**Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**

**Méthodes de confinement** Si sans risque, arrêter la fuite. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé. Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les émanations. Endiguer loin à l'avant du déversement pour recueillir l'eau de ruissellement. Tenir à l'écart des drains, des égouts, des fossés et des cours d'eau. Absorber avec de la terre, du sable ou autre produit non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure.

**Méthodes de nettoyage** Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

## 7. Manutention et stockage

**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention****Conseils sur la manutention sécuritaire**

Aucun requis pour une utilisation normale. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Évitez de respirer les vapeurs. Assurer adéquat ventilation. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Reportez-vous à l'étiquette du produit pour plus d'informations sur l'utilisation et la manipulation. Ne réutilisez pas le contenant ou la serviette vide. Ne pas tirer la chasse d'eau dans les toilettes. Éliminer conformément à toutes les réglementations locales, étatiques et fédérales.

**Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités****Conditions d'entreposage**

Conserver dans un endroit frais et sec à l'écart des matières incompatibles. Ne pas entreposer près de la chaleur ou d'une flamme nue. Ne pas congeler ni exposer à un froid extrême pendant une longue période. Ne pas contaminer l'eau, les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux lors du stockage ou de l'élimination. Pour les conteneurs: protéger le conteneur contre les dommages physiques. Lorsqu'il n'est pas utilisé, gardez le capuchon central du couvercle fermé pour éviter la perte d'humidité.

**8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle****Paramètres de contrôle****Limites d'exposition**

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH	
Isopropyl alcohol 67-63-0	STEL: 400 ppm TWA: 200 ppm	TWA: 400 ppm TWA: 980 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 400 ppm (vacated) TWA: 980 mg/m <sup>3</sup> (vacated) STEL: 500 ppm (vacated) STEL: 1225 mg/m <sup>3</sup>	IDLH: 2000 ppm TWA: 400 ppm TWA: 980 mg/m <sup>3</sup> STEL: 500 ppm STEL: 1225 mg/m <sup>3</sup>	
Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario	Québec
Isopropyl alcohol 67-63-0	TWA: 200 ppm TWA: 492 mg/m <sup>3</sup> STEL: 400 ppm STEL: 984 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 200 ppm STEL: 400 ppm	TWA: 200 ppm STEL: 400 ppm	TWA: 400 ppm TWA: 985 mg/m <sup>3</sup> STEL: 500 ppm STEL: 1230 mg/m <sup>3</sup>

**Contrôles techniques appropriés****Mesures d'ingénierie**

Douches  
Douches oculaires  
Systèmes de ventilation.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****Protection des yeux/du visage**

Aucun équipement de protection spécial requis dans des conditions normales d'utilisation. Si nécessaire, portez une protection oculaire selon le protocole de l'établissement pour éviter tout contact avec les yeux.

**Protection des mains**

Aucun équipement de protection spécial requis dans des conditions normales d'utilisation. Si nécessaire, portez des gants de protection conformément au protocole de l'établissement pour éviter tout contact avec la peau.

**Protection de la peau et du corps**

Éviter le contact avec la peau.

**Protection respiratoire**

Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En

cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.

**Autre équipement de protection** None required under normal conditions of use.

**Considérations générales sur l'hygiène** Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	Liquide
<b>Aspect</b>	Liquide incolore à légèrement jaune saturé sur une lingette.
<b>Couleur</b>	Incolore
<b>Odeur</b>	Alcool
<b>Seuil olfactif</b>	Non applicable

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
<b>pH</b>	6.25 - 8.5	Liquide
<b>Point de fusion / point de congélation</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Point d'ébullition / intervalle d'ébullition</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Point d'éclair</b>	23.3 °C / 73.94 °F	
<b>Taux d'évaporation</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		Aucun connu
<b>Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Pression de vapeur</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Densité de vapeur</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Densité relative</b>	0.892	
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Coefficient de partage</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Température de décomposition</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Viscosité cinématique</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Viscosité dynamique</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu

### Autres renseignements

<b>Propriétés explosives</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Point de ramollissement</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Masse moléculaire</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Teneur en COV (%)</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Masse volumique du liquide</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Masse volumique apparente</b>	Aucun renseignement disponible

## 10. Stabilité et réactivité

**Réactivité** Aucun renseignement disponible.

**Stabilité chimique** Stable dans des conditions normales.

<b>Risques de réactions dangereuses</b>	Aucun dans des conditions normales de traitement.
<b>Conditions à éviter</b>	Chaleur, flammes et étincelles.
<b>Matières incompatibles</b>	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

## 11. Données toxicologiques

### Informations sur les voies d'exposition probables

#### Renseignements sur le produit

<b>Inhalation</b>	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut causer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut être nocif par inhalation.
<b>Contact avec les yeux</b>	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une sévère irritation des yeux. (sur la base des composants). Peut causer une rougeur, une démangeaison et une douleur.
<b>Contact avec la peau</b>	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut causer une irritation. Un contact prolongé peut causer une rougeur et une irritation.
<b>Ingestion</b>	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Une ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et la diarrhée. Peut être nocif en cas d'ingestion.

### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

<b>Symptômes</b>	Peut causer une rougeur et un larmoiement des yeux. L'inhalation de concentrations élevées de vapeurs peut causer des symptômes comme des maux de tête, des vertiges, une fatigue, des nausées et des vomissements.
------------------	---

### Toxicité aiguë

#### Mesures numériques de la toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

<b>ETAmél (orale)</b>	3,369.40 mg/kg
<b>ETAmél (cutané)</b>	7,313.50 mg/kg
<b>ETAmél (inhalation-gaz)</b>	45,045.00 mg/l
<b>ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)</b>	11.26 mg/l

<b>Toxicité aiguë inconnue</b>	55.5 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue
0 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë	inconnue par ingestion
0 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë	inconnue par contact cutané
0 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë	inconnue par inhalation (gaz)
55.5 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë	inconnue par inhalation (vapeur)
0 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë	inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

#### Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Isopropyl alcohol	= 1870 mg/kg ( Rat )	= 4059 mg/kg ( Rabbit )	= 72600 mg/m <sup>3</sup> ( Rat ) 4 h

67-63-0			
n-Alkyl Dimethyl Benzyl Ammonium Chloride 68391-01-5	= 850 mg/kg ( Rat )	= 2300 mg/kg ( Rabbit )	-

**Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Peut causer une irritation de la peau.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Provoque une sévère irritation des yeux.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucun renseignement disponible.

**Mutagénicité sur les cellules germinales** Aucun renseignement disponible.

**Cancérogénicité** Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Isopropyl alcohol 67-63-0	-	Group 3	-	X

**Légende**

**OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)**  
X - Présent

**Toxicité pour la reproduction** Aucun renseignement disponible.

**STOT - exposition unique** Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**STOT - exposition répétée** Aucun renseignement disponible.

**Danger par aspiration** Aucun renseignement disponible.

**12. Données écologiques****Écotoxicité**

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Isopropyl alcohol 67-63-0	EC50: >1000mg/L (72h, Desmodesmus subspicatus) EC50: >1000mg/L (96h, Desmodesmus subspicatus)	LC50: =9640mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =11130mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: >1400000µg/L (96h, Lepomis macrochirus)	-	EC50: =13299mg/L (48h, Daphnia magna)

**Persistance et dégradation** Aucun renseignement disponible.

**Bioaccumulation** Aucun renseignement disponible.

**Renseignements sur les composants**

Nom chimique	Coefficient de partage
Isopropyl alcohol 67-63-0	0.05



**Autres effets nocifs**

Aucun renseignement disponible.

**13. Données sur l'élimination****Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus/produits inutilisés**

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

**Emballage contaminé**

Les contenants vides posent un risque potentiel de feu ou d'explosion. Ne pas couper, percer ou souder les contenants.

Nom chimique	Statut de déchets dangereux de la Californie
Isopropyl alcohol 67-63-0	Toxic Ignitable

**14. Informations relatives au transport**

Pour les paquets individuels contenant <10mL de saturant:					
	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe de dangers	Groupe d'emballage	Dangers pour l'environnement
DOT des É.-U.		Nom non réglementé. (49 CFR 172.102, disposition spéciale 47)			Sans objet.
IMDG		Nom non réglementé. (Disposition spéciale 216)			Sans objet.
IATA		Nom non réglementé. (Disposition spéciale A46)			Sans objet.
Pour les paquets ou les boîtes individuels contenant >10mL de saturant:					
	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe de dangers	Groupe d'emballage	Dangers pour l'environnement
DOT des É.-U.	UN3175	Solides contenant du liquide inflammable, n.s.a. (alcool isopropylique, alcool éthylique), Quantité Limitée	4.1	II	Sans objet.
IMDG	UN3175	Solides contenant du liquide inflammable, n.s.a. (alcool isopropylique, alcool éthylique), Quantité Limitée	4.1	II	Sans objet.
IATA	UN3175	Solides contenant du liquide inflammable, n.s.a. (alcool isopropylique, alcool éthylique), Quantité Limitée	4.1	II	Sans objet.
Bocal:					
	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe de dangers	Groupe d'emballage	Dangers pour l'environnement
DOT des É.-U.	UN1987	Alcools, n.s.a. (contient de l'éthanol et de l'isopropanol), Quantité Limitée	3	III	Sans objet.
IMDG	UN1987	Alcools, n.s.a. (contient de l'éthanol et de l'isopropanol), Quantité Limitée	3	III	Sans objet.
IATA	UN1987	Alcools, n.s.a. (contient de l'éthanol et de l'isopropanol), Quantité Limitée	3	III	Sans objet.

**15. Informations sur la réglementation****Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Règlements internationaux****Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone** Non applicable**La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants** Non applicable**La Convention de Rotterdam** Non applicable**This product is not subject to 29 CFR HCS 1910.1200 regulations. This is a registered EPA product. The product labeling is in compliance with EPA regulations and guidelines.****Inventaires internationaux****TSCA  
LIS/LES**Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.  
Est conforme à (aux)

<b>EINECS/ELINCS</b>	Est conforme à (aux)
<b>ENCS</b>	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
<b>IECSC</b>	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
<b>KECL</b>	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
<b>PICCS</b>	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
<b>AICS</b>	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

**Légende :**

**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

**LIS/LES** - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

**ENCS** - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

**IECSC** - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

**KECL** - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

**PICCS** - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

**Règlements fédéraux aux États-Unis****SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372.

**SARA 311/312 Catégories de dangers**

Should this product meet EPCRA 311/312 Tier reporting criteria at 40 CFR 370, refer to Section 2 of this SDS for appropriate classifications. Selon le règlement modifié à 40 CFR 370, la déclaration selon l'EPCRA 311/312 Tier II pour l'année civile 2017 devra correspondre aux classifications de danger mises à jour.

**CWA (Loi sur la qualité de l'eau)**

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

**CERCLA**

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit.

**États-Unis - Réglementations des États****Proposition 65 de la Californie**

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65.

**Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis**

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Isopropyl alcohol 67-63-0	X	X	X

**Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine**

Gardez hors de portée des enfants. ATTENTION Conseils de prudence Dangers pour l'homme et les animaux domestiques.

**Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA**

9480-4

**16. Autres informations**

<b>NFPA</b>	Risques pour la santé 2	Inflammabilité 3	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques -
<b>HMIS</b>	Risques pour la santé 2 *	Inflammabilité 3	Dangers physiques 0	Protection individuelle X

**Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité**Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation de la peau

**Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS**

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'Environmental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)

This is a registered EPA product. The product labeling is in compliance with EPA regulations and guidelines.

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis

Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Classification SGH - Japon

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

National Library of Medicine's PubMed database (NLM PUBMED)

NTP (programme national de toxicologie aux États-Unis)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique  
Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique

Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique

RTECS (Registre des effets toxiques des substances chimiques)

Organisation mondiale de la Santé

**Date d'émission** 18-févr.-2019

**Date de révision** 03-juin-2020

**Note de révision** Aucun renseignement disponible.

**Avis de non-responsabilité**

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

**Fin de la fiche signalétique**



# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date d'émission 18-sept-2017

Date de révision 03-juin-2020

Numéro de révision 1

## 1. Identification

### Identificateur de produit

**Nom du produit** Sani-Cloth AF3 Germicidal Disposable Wipe

### Autres moyens d'identification

**Code(s) du produit** SDS 0101-00

**N° ID/ONU** UN3082

**Synonymes** Aucun

**Autres renseignements** Liquide en vrac: 4OP63801 and 4AP63801

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

**Utilisation recommandée** Utiliser comme désinfectant sur les surfaces dures et non poreuses. Lire et comprendre l'intégralité de l'étiquette avant d'utiliser. Utiliser uniquement selon les instructions sur l'étiquette. C'est une violation de la loi fédérale d'utiliser ce produit d'une manière incompatible avec les instructions de l'étiquette.

**Restrictions d'utilisation** Pour usage professionnel et hospitalier.

### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

#### **Adresse du fabricant**

Professional Disposables International, Inc.  
400 Chestnut Ridge Road  
Woodcliff Lake, NJ 07677

#### **Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence**

**Numéro d'appel d'urgence** PERS:  
1-800-633-8253 (Domestic/Canada)  
1-801-699-0667 (International)

## 2. Identification des dangers

### Classification

Cancérogénicité	Catégorie 1A
-----------------	--------------

**Aspect** Liquide incolore saturé sur une lingette.

**État physique** Liquide

**Odeur** Aucun renseignement disponible

### Éléments d'étiquetage

**Danger**

**Mentions de danger**

Peut provoquer le cancer



**Conseils de prudence - Prévention**

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité  
Utiliser l'équipement de protection individuelle requis

**Conseils de prudence - Réponse**

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

**Conseils de prudence - Entreposage**

Garder sous clef

**Conseils de prudence - Élimination**

Éliminer le contenu/réceptacle dans une usine d'élimination des déchets approuvée

**Autres renseignements**

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

**Toxicité aiguë inconnue** 5.92 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

- 0.02 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion
- 1.42 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané
- 5.92 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz)
- 5.92 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur)
- 4.52 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

**3. Composition/information sur les ingrédients**

**Substance**

Non applicable.

**Mélange**

Le produit ne contient aucune substance qui, à sa concentration donnée, est considérée comme dangereuse pour la santé.

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Ethanol	64-17-5	1.4	-	-
Quaternary ammonium compounds, C12-18-alkyl [(ethylphenyl) methyl] dimethyl, chlorides	68956-79-6	0.14	-	-

Benzyl-C12-18-alkyldimethyl ammonium chlorides	68391-01-5	0.14	-	-
--	------------	------	---	---

#### 4. Premiers soins

##### Description des premiers soins

<b>Inhalation</b>	Déplacer à l'air frais.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer à fond avec une grande quantité d'eau pendant au moins quinze minutes, en soulevant les paupières inférieures et supérieures. Consulter un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver la peau à l'eau et au savon.
<b>Ingestion</b>	Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau.

##### Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

<b>Symptômes</b>	Aucun renseignement disponible.
------------------	---------------------------------

##### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

<b>Note aux médecins</b>	Traiter en fonction des symptômes.
--------------------------	------------------------------------

#### 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.
<b>Dangers particuliers associés au produit chimique</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Données sur les risques d'explosion</b>	
<b>Sensibilité au choc</b>	Aucun.
<b>Sensibilité à la décharge électrostatique</b>	Aucun.
<b>Équipement de protection particulier pour les pompiers</b>	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

#### 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

##### Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

<b>Précautions personnelles</b>	S'assurer une ventilation adéquate.
---------------------------------	-------------------------------------

##### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

<b>Méthodes de confinement</b>	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

## 7. Manutention et stockage

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

**Conseils sur la manutention sécuritaire** Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

**Conditions d'entreposage** Conserver dans un endroit frais et sec à l'écart des matières incompatibles. Ne pas entreposer près de la chaleur ou d'une flamme nue. Ne pas congeler ni exposer à un froid extrême pendant une longue période. Ne pas contaminer l'eau, les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux lors du stockage ou de l'élimination. Pour les conteneurs: protéger le conteneur contre les dommages physiques. Lorsqu'il n'est pas utilisé, gardez le capuchon central du couvercle fermé pour éviter la perte d'humidité.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Paramètres de contrôle

**Limites d'exposition** Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particuliers à une région.

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH	
Ethanol 64-17-5	STEL: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 1000 ppm (vacated) TWA: 1900 mg/m <sup>3</sup>	IDLH: 3300 ppm TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m <sup>3</sup>	
Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario	Québec
Ethanol 64-17-5	TWA: 1000 ppm TWA: 1880 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 1000 ppm	STEL: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm TWA: 1880 mg/m <sup>3</sup>

### Contrôles techniques appropriés

**Mesures d'ingénierie** Douches  
Douches oculaires  
Systèmes de ventilation.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage** Aucun équipement de protection particulier requis.

**Protection de la peau et du corps** Aucun équipement de protection particulier requis.

**Protection respiratoire** Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.

**Considérations générales sur l'hygiène** Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Liquide incolore saturé sur une lingette.
Couleur	Aucun renseignement disponible
Odeur	Aucun renseignement disponible
Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	9-11.5	Liquide
Point de fusion / point de congélation	0 °C / 32 °F	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	100.00 °C / 212 °F	
Point d'éclair	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun connu
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Densité relative	0.995-1.045	
Solubilité dans l'eau	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<u>Autres renseignements</u>		
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible	
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible	
Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible	
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible	
Teneur en COV (%)	Aucun renseignement disponible	
Masse volumique du liquide	Aucun renseignement disponible	
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible	

## 10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Aucun renseignement disponible.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Risques de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
Matières incompatibles	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
Produits de décomposition dangereux	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

## 11. Données toxicologiques

### Informations sur les voies d'exposition probables

#### Renseignements sur le produit



**Inhalation** Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

**Contact avec les yeux** Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

**Contact avec la peau** Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

**Ingestion** Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

**Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques**

**Symptômes** Aucun renseignement disponible.

**Toxicité aiguë**

**Mesures numériques de la toxicité**

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

**ETAmél (orale)** 33,507.20 mg/kg  
**ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)** 8,907.10 mg/l

**Toxicité aiguë inconnue** 5.92 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

0.02 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion  
 1.42 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané  
 5.92 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz)  
 5.92 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur)  
 4.52 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Ethanol 64-17-5	= 7060 mg/kg ( Rat )	-	= 124.7 mg/L ( Rat ) 4 h
Benzyl-C12-18-alkyldimethyl ammonium chlorides 68391-01-5	= 850 mg/kg ( Rat )	= 2300 mg/kg ( Rabbit )	-

**Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Aucun renseignement disponible.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Aucun renseignement disponible.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucun renseignement disponible.

**Mutagenicité sur les cellules germinales** Aucun renseignement disponible.

**Cancérogénicité** Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Ethanol 64-17-5	A3	Group 1	Known	X

**Toxicité pour la reproduction** Aucun renseignement disponible.

**STOT - exposition unique** Aucun renseignement disponible.

**STOT - exposition répétée** Aucun renseignement disponible.

Danger par aspiration                      Aucun renseignement disponible.

**12. Données écologiques**

**Écotoxicité**                                      Les effets environnementaux de ce produit n'ont pas été pleinement étudiés.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Ethanol 64-17-5	-	LC50: 12.0 - 16.0mL/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: >100mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: 13400 - 15100mg/L (96h, Pimephales promelas)	EC50 = 34634 mg/L 30 min EC50 = 35470 mg/L 5 min	LC50: 9268 - 14221mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: =2mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: =10800mg/L (24h, Daphnia magna)

**Persistence et dégradation**                      Aucun renseignement disponible.

**Bioaccumulation**                                      Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
Ethanol 64-17-5	-0.32

**Autres effets nocifs**                                      Aucun renseignement disponible.

**13. Données sur l'élimination**

**Méthodes de traitement des déchets**

**Déchets de résidus/produits inutilisés**                      Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

**Emballage contaminé**                                      Ne pas réutiliser les contenants vides.

Nom chimique	Statut de déchets dangereux de la Californie
Ethanol 64-17-5	Toxic Ignitable

**14. Informations relatives au transport**

**DOT**

N° ID/ONU                                      UN3082  
 Nom officiel d'expédition                      MATIÈRES DANGEREUSES DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDES, N.S.A.  
 Classe de danger                                      9  
 Groupe d'emballage                                      III  
 Dispositions particulières                      8, 146, 173, 335, IB3, T4, TP1, TP29  
 Désignation                                      UN3082, MATIÈRES DANGEREUSES DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDES, N.S.A., 9, III, Polluant marin  
 Numéro du guide des mesures d'urgence                      171

**TMD**

N° ID/ONU UN3082  
 Nom officiel d'expédition MATIÈRES DANGEREUSES DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDES, N.S.A.  
 Classe de danger 9  
 Groupe d'emballage III  
 Désignation UN3082, MATIÈRES DANGEREUSES DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDES, N.S.A., 9, III

**MEX**

N° ID/ONU UN3082  
 Nom officiel d'expédition MATIÈRES DANGEREUSES DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDES, N.S.A.  
 Classe de danger 9  
 Dispositions particulières 274, 331, 335  
 Groupe d'emballage III  
 Désignation UN3082, MATIÈRES DANGEREUSES DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDES, N.S.A., 9, III

**OACI (air)**

N° ID/ONU UN3082  
 Nom officiel d'expédition MATIÈRES DANGEREUSES DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDES, N.S.A.  
 Classe de danger 9  
 Groupe d'emballage III  
 Dispositions particulières A97, A158, A197  
 Désignation UN3082, MATIÈRES DANGEREUSES DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDES, N.S.A., 9, III

**IATA**

Numéro ONU UN3082  
 Désignation officielle de transport de l'ONU Matières dangereuses du point de vue de l'environnement, liquides, n.s.a.  
 Classe (s) de danger relatives au transport 9  
 Groupe d'emballage III  
 Code ERG 9L  
 Désignation UN3082, Matières dangereuses du point de vue de l'environnement, liquides, n.s.a., 9, III

**IMDG**

Numéro ONU UN3082  
 Désignation officielle de transport de l'ONU MATIÈRES DANGEREUSES DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDES, N.S.A.  
 Classe (s) de danger relatives au transport 9  
 Groupe d'emballage III  
 EmS-N° F-A, S-F  
 Dispositions particulières 274, 335, 969  
 Polluant marin Polluant marin  
 Désignation UN3082, MATIÈRES DANGEREUSES DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDES, N.S.A., 9, III, Polluant marin

**RID**

Numéro ONU UN3082  
 Désignation officielle de transport de l'ONU MATIÈRES DANGEREUSES DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDES, N.S.A.  
 Classe (s) de danger relatives au transport 9  
 Groupe d'emballage III  
 Code de classification M6  
 Désignation UN3082, MATIÈRES DANGEREUSES DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT,

Étiquettes LIQUIDES, N.S.A., 9, III  
9

**ADR**

Numéro ONU 3082  
 Désignation officielle de transport de l'ONU MATIÈRES DANGEREUSES DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDES, N.S.A.  
 Classe (s) de danger relatives au transport 9  
 Groupe d'emballage III  
 Code de classification M6  
 Dispositions particulières 274, 335, 601, 375  
 Désignation 3082, MATIÈRES DANGEREUSES DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDES, N.S.A., 9, III  
 Étiquettes 9

**ADN**

Désignation officielle de transport de l'ONU MATIÈRES DANGEREUSES DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDES, N.S.A.  
 Classe (s) de danger relatives au transport 9  
 Groupe d'emballage III  
 Code de classification M6  
 Dispositions particulières 274, 335, 375, 601  
 Désignation UN3082, MATIÈRES DANGEREUSES DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDES, N.S.A., 9, III  
 Étiquette(s) de danger 9  
 Quantité limitée (QL) 5 L

**15. Informations sur la réglementation**

**Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Règlements internationaux**

**Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone** Non applicable

**La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants** Non applicable

**La Convention de Rotterdam** Non applicable

**Inventaires internationaux**

**TSCA** Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.  
**LIS/LES** Est conforme à (aux)  
**EINECS/ELINCS** Est conforme à (aux)  
**ENCS** Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.  
**IECSC** Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.  
**KECL** Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.  
**PICCS** Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.  
**AICS** Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

**Légende :**

**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

**LIS/LES** - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

**ENCS** - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

**IECSC** - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

**KECL** - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

**PICCS** - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

**Règlements fédéraux aux États-Unis**

**SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372.

**SARA 311/312 Catégories de dangers**

Should this product meet EPCRA 311/312 Tier reporting criteria at 40 CFR 370, refer to Section 2 of this SDS for appropriate classifications. Selon le règlement modifié à 40 CFR 370, la déclaration selon l'EPCRA 311/312 Tier II pour l'année civile 2017 devra correspondre aux classifications de danger mises à jour.

**CWA (Loi sur la qualité de l'eau)**

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

**CERCLA**

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit.

**États-Unis - Réglementations des États**

**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65.

**Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis**

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Ethanol 64-17-5	X	X	X

**Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA** 9480-9

**Déclaration de l'EPA** Tenir hors de portée des enfants **CONSEIL DE PRUDENCE:** Dangers pour l'homme et les animaux domestiques. **CAUTION:** Causes moderate eye irritation. Avoid contact with eyes and clothing. Wash hands thoroughly with soap and water after handling and before eating and drinking, chewing gum, using tobacco or using toilet.

**16. Autres informations**

<b>NFPA</b>	<b>Risques pour la santé</b>	<b>Inflammabilité</b> 0	<b>Instabilité</b> 0	<b>Propriétés physiques et chimiques</b>
	0			-
<b>HMIS</b>	<b>Risques pour la santé</b>	<b>Inflammabilité</b> 0	<b>Dangers physiques</b> 0	<b>Protection individuelle</b>
	0			X

**Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité**

**Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation de la peau

---

**Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS**

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'Environmental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)

EPA (Agence de protection de l'environnement)

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis

Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Classification SGH - Japon

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

National Library of Medicine's PubMed database (NLM PUBMED)

NTP (programme national de toxicologie aux États-Unis)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique

Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique

Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique

RTECS (Registre des effets toxiques des substances chimiques)

Organisation mondiale de la Santé

**Date d'émission** 18-sept-2017

**Date de révision** 03-juin-2020

**Note de révision** Aucun renseignement disponible.

**Avis de non-responsabilité**

**À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.**

**Fin de la fiche signalétique**

## 1. Identification

**Nom du produit :** Lingettes germicides jetables Sani-Cloth Plus

**FS :** 0002-00

**Date de préparation :** 30 janvier 2018

### L'utilisation recommandée du produit chimique et les restrictions d'utilisation :

**Utilisation recommandée :** Utiliser comme désinfectant sur des surfaces dures et non poreuses et sur l'équipement fait en acier inoxydable, plastique, Formica<sup>MD</sup> et verre. Lire et comprendre l'intégralité de l'étiquette avant l'utilisation. N'utiliser qu'en conformité avec les directives sur l'étiquette. C'est une violation de la loi fédérale d'utiliser ce produit d'une manière non conforme aux directives figurant sur l'étiquette.

**Restrictions d'utilisation :** Pour un usage professionnel et hospitalier. Ne pas utiliser sur la peau. Ne pas utiliser comme lingettes pour bébés.

**Fabricant/fournisseur :** Nice-Pak/PDI, Inc.  
Two Nice-Pak Park  
Orangeburg, NY 10962-1376

**Numéro de téléphone :** 1-845-365-1700

**Numéro de téléphone PERS :** 1-800-633-8253 (au Canada)  
**d'urgence :** 1-801-629-0667 (international)

## 2. Identification des dangers

*Ce produit est un liquide blanc avec une légère odeur d'alcool imprégné sur des lingettes contenues dans des boîtes. Il n'y a pas de liquide libre dans les boîtes.*

### Classification selon le SGH :

Classification physique :	Classification en matière de santé :	Classification environnementale :
Non classé.	Irritant oculaire - Catégorie 2B	Non classé.

### Éléments de l'étiquette :

Attention !

### Avertissements de danger :

Provoque une irritation des yeux.

### Mises en garde :

Se laver soigneusement après manipulation.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :** Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation des yeux persiste : Obtenir des soins médicaux.

**Autres dangers :** Pas d'autres risques connus.

**3. Composition / information sur les composants**

Nom chimique	No CAS	Concentration
Composants non dangereux	Mélange	75-85%
Isopropanol	67-63-0	10-20%
2-butoxyéthanol	111-76-2	<5%
Chlorures d'ammonium quaternaire, en alkyl C12-18-[(éthylphényl) méthyl] diméthyle	85409-23-0/ 68956-79-6	0.125%
Chlorures de benzyl C12-18-alkyldiméthylammonium	68391-01-5	0.125%

**4. Premiers soins**
**Description des mesures de premier secours :**

**Yeux :** Rincer les yeux avec de grandes quantités d'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact si cela est facile à faire. Continuer à rincer. Si l'irritation se poursuit, consultez immédiatement un médecin.

**Peau :** Aucuns premiers soins ne devraient être requis. Lavez la peau avec de l'eau. Obtenir de l'aide médicale si une irritation se développe ou persiste.

**Inhalation :** N'est pas une voie d'exposition habituelle. Si des symptômes se développent, amener la personne au grand air. Consulter un médecin si les symptômes se manifestent.

**Ingestion :** L'ingestion est peu probable en ce qui a trait aux produits solides. Aucune mesure de premiers soins n'est nécessaire pour de petites quantités transférées des mains à la bouche.

**Les symptômes et effets les plus importants, à la fois aigus et retardés :** Le contact direct peut causer une irritation oculaire.

**Indication d'une attention médicale immédiate et d'un traitement spécial, si nécessaire :** Aucune aide médicale immédiate et aucun traitement spécial ne sont requis dans des conditions normales d'utilisation.

**5. Mesures à prendre en cas d'incendie**

**Agent extincteur approprié (ou inapproprié) :** Utiliser une matière appropriée pour entourer le feu.

**Dangers précis découlant du produit chimique :** Le produit brûlera sous l'effet du feu. La combustion peut produire des oxydes d'azote et de carbone, du chlorure d'hydrogène et des composés chlorés.

**Équipement personnel spécial et précautions pour les pompiers :** Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive approuvé et des vêtements de protection complets. Maintenir au frais les conteneurs exposés au feu avec de l'eau. Contenir le ruissellement.

**6. Mesures à prendre en cas de déversements accidentels**

**Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence :** Éviter le contact avec les yeux. Portez des vêtements protecteurs appropriés selon la description de la section 8.

**Risques environnementaux :** Éviter les rejets dans l'environnement. Signaler les déversements comme il est requis par les réglementations locales et fédérales.



**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :** Ne pas réutiliser les serviettes. Ramassez la lingette et placez-la dans un conteneur approprié pour l'élimination des déchets infectieux. Ne pas jeter dans la toilette.

## 7. Manutention et stockage

**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :** Éviter le contact avec les yeux. Porter des vêtements et de l'équipement de protection comme décrit dans la Section 8. Se laver soigneusement les mains avec de l'eau et du savon après utilisation. Garder les conteneurs fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Consulter l'étiquette du produit pour plus d'informations sur l'utilisation et la manipulation.

**Élimination du distributeur ou du conteneur :** Conteneur non réutilisable. Ne pas réutiliser ou remplir à nouveau ce contenant. Offrir aux fins du recyclage. Si le recyclage n'est pas disponible, mettez-le dans la collecte des ordures. Respecter toutes les précautions de la FS lors de la manipulation des contenants vides.

**Conditions de sécurité du stockage, y compris toutes incompatibilités :** Conserver dans un endroit frais et sec à l'écart des matériaux incompatibles. Ne pas utiliser ou entreposer près d'une source de chaleur ou d'une flamme nue. Ne pas contaminer l'eau, les aliments ou les aliments pour animaux lors de l'entreposage et de l'élimination. Pour les conteneurs : Lorsqu'il n'est pas utilisé, maintenez le bouchon central du couvercle fermé pour éviter la perte d'humidité.

## 8. Contrôles de l'exposition / protection individuelle

### Directives d'exposition :

Composants non dangereux	Pas de limite établie.
Isopropanol	200 ppm – MPT 400 ppm - LECT, valeur TLV de l'ACGIH 400 ppm - TWA, valeur PEL de l'OSHA
2-butoxyéthanol	20 ppm - MPT, valeur VLE de l'ACGIH 50 ppm - MPT, valeur PEL de l'OSHA (peau)
Chlorures d'ammonium quaternaire, en alkyl C12-18-[(éthylphényl) méthyl] diméthyle	Pas de limite établie.
Chlorures de benzyl C12-18-alkyldiméthylammonium	Pas de limite établie.

**Contrôles d'ingénierie appropriés :** Une ventilation générale est suffisante dans des conditions normales d'utilisation. Consultez l'étiquette du produit pour plus d'informations.

### Mesures de protection individuelles, comme un équipement personnel de protection :

**Protection respiratoire :** Aucune protection respiratoire n'est requise dans une utilisation normale. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Consultez l'étiquette du produit pour plus d'informations.

**Protection de la peau :** Porter des gants de protection jetables pour éviter tout contact avec la peau.

**Protection pour les yeux :** Porter des lunettes de protection ou d'autres protections des yeux pour éviter tout contact avec les yeux.

**Autre :** Aucune autre mesure de protection nécessaire dans des conditions d'utilisation normales.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

<b>Apparence</b> : Liquide blanc saturé sur des lingettes non pelucheuses	<b>Limites d'inflammabilité</b> : LEI : Sans objet. <b>LES</b> : Sans objet.
<b>Odeur</b> : Légère odeur d'alcool	<b>Tension de vapeur</b> : Non disponible.
<b>Seuil olfactif</b> : Sans objet.	<b>Densité de vapeur</b> : Non disponible.
<b>pH</b> : 11-12 (saturant)	<b>Densité relative</b> : 0,97 (Saturant)
<b>Point de fusion/point de congélation</b> : Sans objet.	<b>Solubilité(s)</b> : Soluble dans l'eau (saturant)
<b>Domaine/point d'ébullition</b> : Sans objet.	<b>Coefficient de partage (n-octanol-eau)</b> : Non disponible.
<b>Point d'éclair</b> : Sans objet.	<b>Température d'auto-inflammation</b> : Non disponible.
<b>Taux d'évaporation</b> : Non disponible.	<b>Température de décomposition</b> : Non disponible.
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b> : Ininflammable selon l'épreuve préliminaire pour les solides facilement combustibles.	

## 10. Stabilité et réactivité

**Réactivité** : Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

**Stabilité chimique** : Stable sous des conditions de manipulation et d'entreposage normales.

**Possibilité de réactions dangereuses** : Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

**Conditions à éviter** : Tenir à l'écart de sources de chaleur et des flammes nues.

**Substances incompatibles** : Éviter le contact avec des agents oxydants forts, des acides, des agents surfactants anioniques, des savons, et des solutions de blanchiment. Ne pas utiliser sur du marbre naturel, des fenêtres, du bois non peint, du laiton, du plastique transparent ou du coulis coloré.

**Produits de décomposition dangereux** : La décomposition thermique peut produire des oxydes d'azote et de carbone, du chlorure d'hydrogène et des composés chlorés.

## 11. Données toxicologiques

### Effets potentiels sur la santé :

**Yeux** : Ce produit devrait causer une irritation aux yeux selon les données d'essais de l'étude sur l'irritation aiguë des yeux (OPPTS 870.2400), dont le résultat fut une toxicité de catégorie III.

**Peau** : Pas d'effets nuisibles prévus. Ce produit n'est pas irritant d'après les données d'essai de l'étude concernant l'irritation cutanée aiguë OPPTS 870.2500 qui a abouti à la catégorie de toxicité IV.

**Inhalation** : L'inhalation de concentrations élevées de vapeurs peut provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures.

**Ingestion** : L'ingestion est peu probable en ce qui a trait aux produits solides. Ce produit ne contient qu'une petite quantité de liquide. Pas d'effets nuisibles prévus.

**Effets chroniques** : Aucun effet chronique connu.

**Cancérogénicité** : Aucun des composants de ce produit n'est répertorié comme cancérogène ou soupçonné d'être cancérogène par l'OSHA, l'IARC et le NTP.

**Effets sur la reproduction** : Ce produit ne devrait pas causer d'anomalies de la reproduction.

**Effets mutagènes :** Ce produit ne devrait pas provoquer d'activité mutagène.

**Toxicité aigüe :**

Les valeurs suivantes sont basées sur les données d'essai OPPTS :  
DL50 orale du rat - >5000 mg/kg ; DL50 dermal lapin - > 2000 mg/kg ; CL50 inhalation rat - >2,02 mg/L/4 h

## 12. Données écologiques

**Écotoxicité :** Pas de données disponibles pour ce mélange. Les données d'écotoxicité suivantes concernent les composants individuels :

Isopropanol : 96 h CL50 Bluegill (*Lepomis macrochirus*) - > 1400 mg/L ; 48 heures CE50 Daphnia - 13299 mg / L ; 72 heures Cl50 Algues - 1000 mg/L

Chlorures d'ammonium quaternaire, en alkyl C12-18- [(éthylphényl) méthyl] diméthyle et les chlorures de benzyl-C12-18-alkyldiméthylammonium : 96 h, CL50 poisson - 0,86 ppm ; 48 heures CE50 Daphnia - 0,0058-0,016 mg/L (facteur M [aiguë] : 100)

Ce produit devrait être toxique pour l'environnement aquatique. Les rejets dans l'environnement devraient être évités.

**Persistance et dégradabilité :** Pas de données disponibles.

**Potentiel de bioaccumulation :** Pas de données disponibles.

**Mobilité dans le sol :** Pas de données disponibles.

**Autres effets indésirables :** Aucun autre effet indésirable n'est connu.

## 13. Données sur l'élimination du produit

**Élimination des lingettes :** Ne pas réutiliser les serviettes. Jeter la lingette utilisée dans la poubelle. Ne pas jeter dans la toilette.

**Élimination des contenants :** Conteneur non réutilisable. Ne pas réutiliser ou remplir à nouveau ce contenant. Offrir aux fins du recyclage. Si le recyclage n'est pas disponible, mettez-le dans la collecte des ordures.

Les conteneurs ou chemises vides peuvent conserver certains résidus de produits. Ne laissez pas ce matériel s'écouler dans les égouts / les réservoirs d'eau. Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau ou les fossés avec le produit chimique ou le conteneur utilisé. Ce produit chimique et son conteneur doivent être éliminés de manière sécuritaire. S'en débarrasser selon les normes locales, fédérales et de l'état.

## 14. Informations relatives au transport

	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe de dangers	Groupe d'emballage	Dangers pour l'environnement
<b>DOT des É.-U.</b>	Aucun numéro ONU.	Désignation officielle de transport non réglementée.	Aucune classe de danger.	Aucun groupe d'emballage.	Aucun danger pour l'environnement.

	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe de dangers	Groupe d'emballage	Dangers pour l'environnement
<b>IMDG</b>	Aucun numéro ONU.	Désignation officielle de transport non réglementée.	Aucune classe de danger.	Aucun groupe d'emballage.	Aucun danger pour l'environnement.
<b>IATA</b>	Aucun numéro ONU.	Désignation officielle de transport non réglementée.	Aucune classe de danger.	Aucun groupe d'emballage.	Aucun danger pour l'environnement.

Remarque : Ce produit a été évalué selon l'épreuve préliminaire pour les solides facilement combustibles prévue par les recommandations des Nations Unies sur le transport des substances dangereuses, Manuel d'épreuves et de critères, article 33.2.1.4.3.1.

**Précautions spéciales :** Aucune mesure de précaution spéciale n'est connue.

## 15. Informations sur la réglementation

### Réglementations sur la sécurité, la santé et l'environnement spécifiques du produit en question :

Ce produit chimique est un pesticide homologué par l'Agence de Protection Environnementale des Etats-Unis [United States Environmental Protection Agency, USEPA] et est soumis à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale des pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et de l'information sur les risques exigés pour les fiches signalétiques (FS) et les étiquettes en milieu de travail visant les produits chimiques qui ne sont pas des pesticides. L'information sur les risques qui est exigée sur l'étiquette du pesticide est reproduite ci-dessous. L'étiquette du pesticide renferme également d'autres renseignements importants, y compris le mode d'emploi.

### Étiquette de la FIFRA :

**Tenir hors de portée des enfants.**

**ATTENTION**

**CONSEILS DE PRUDENCE**

**Dangers pour les humains et les animaux domestiques**

ATTENTION : Cause une irritation modérée aux yeux. Éviter le contact avec les yeux et les vêtements. Bien se nettoyer les mains avec du savon et de l'eau après la manipulation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, d'utiliser du tabac ou d'aller à la toilette.

Risques physiques ou chimiques : Combustible. Ne pas utiliser ou entreposer près d'une source de chaleur ou d'une flamme nue. Ne pas utiliser sur du marbre naturel, des fenêtres, du bois non peint, du laiton, du plastique transparent ou du coulis coloré.

**Quantité rapportable sous la section 103 CERCLA :** Ce produit n'est pas assujéti à des exigences de déclaration dans le cadre de la loi CERCLA. Certains États ont des exigences de déclaration plus strictes. Rapporter tous les déversements conformément aux règlements locaux, de l'état et fédéraux.

### SARA TITLE III :

**Catégorie de danger pour la section 311/312 :** Voir la classification des dangers de l'OSHA dans la section 2.

**Produits chimiques toxiques, article 313 :** Ce produit contient les produits chimiques suivants assujettis aux exigences de déclaration de l'article 313, titre III de la SARA :

2-butoxyéthanol (sous forme d'éther glycolique)                      111-76-2                      <5%

**Section 302 des substances extrêmement dangereuses (TPQ) : aucune**

**Statut EPA Toxic Substances Control Act (TSCA) (Loi réglementant les substances toxiques) :** Ce produit est enregistré auprès de l'EPA (no 9480-6). Cependant, tous les ingrédients de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire de la loi réglementant les substances toxiques « Toxic Substances Control Act (TSCA). »

### RÉGLEMENTATIONS D'ÉTATS :

**Proposition 65 de Californie :** Ce produit ne contient pas de produit chimique connu dans l'État de Californie pour causer le cancer, des anomalies congénitales ou d'autres dommages au niveau de l'appareil reproducteur. Pour plus d'informations, consultez le site [www.P65Warnings.ca.gov](http://www.P65Warnings.ca.gov).

**RTK (droit de savoir) du Massachusetts :** Le propan-2-ol et le 2-butoxyéthanol sont répertoriés.

**RTK (droit de savoir) de la Pennsylvanie :** Le propan-2-ol et le 2-butoxyéthanol sont répertoriés.

**RTK du Rhode Island :** Le propan-2-ol et le 2-butoxyéthanol sont répertoriés.

**RTK (droit de savoir) du New Jersey :** Le propan-2-ol et le 2-butoxyéthanol sont répertoriés.

### 16. Autres informations

**CLASSIFICATION SIMD :** Santé – 2 Inflammabilité – 1                      Danger physique - 0  
**Évaluations NFPA :** Santé – 2                      Inflammabilité – 1                      Instabilité – 0

**Date de préparation :** 30 janvier 2018

## 1. Identification du produit et de l'entreprise

<b>Identificateur du produit</b>	<b>PDI Sani-Cloth Bleach Germicidal Disposable Wipe</b>	<b>SDS # 0094-00</b>
<b>Autres moyens d'identification</b>	Pas disponible	
<b>Utilisation recommandée</b>	Désinfectant de Surface dure et non poreuse	
<b>Restrictions conseillées</b>	Pour usage professionnel et un milieu hospitalier	
<b>Fabricant</b>	Professional Disposables International, Inc. Two Nice-Pak Park, Orangeburg, NY 10962-1376 or Distributed By: Professional Disposables International, LTD. Vaughan, Ontario L4L 4K9 Canada No de téléphone: (USA) 1-845-365-1700 (M-F 9am - 5pm) Téléphone: (CANADA) 1-800-263-7067 Numéro de téléphone d'urgence: 1-800-999-6423	

## 2. Identification des risques

<b>Dangers physiques</b>	Non classé.	
<b>Risques pour la santé</b>	Lésion/irritation grave des yeux	Catégorie 2B
<b>Risques pour l'Environnement</b>	Non déterminée.	
<b>Risques défini pour OSHA</b>	Non classé.	
<b>Éléments d'étiquetage</b>		
<b>Symbole de danger</b>	Aucune.	
<b>Mot indicateur</b>	Attention	
<b>Mention de danger</b>	Provoque une irritation des yeux	
<b>Conseil de prudence</b>		
<b>Prévention</b>	Se laver les mains soigneusement après manipulation.	
<b>Intervention</b>	En contact avec les yeux : Rincer prudemment avec de l'eau pendant 15 - 20 minutes. Retirer les verres de contact si la victime en porte et qu'il est possible de les retirer facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil médical/des soins.	
<b>Stockage</b>	Conserver à l'écart de matières incompatibles.	
<b>Élimination</b>	Éliminer les rejets et les déchets conformément aux règlements municipaux.	
<b>Danger(s) non classé(s) ailleurs (DNCA)</b>	Aucuns connus.	
<b>Renseignements supplémentaires</b>	Sans objet.	

## 3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

<b>Mélange</b>			
<b>Nom chimique</b>	<b>Nom commun et synonymes</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>%</b>
Hypochlorite de sodium		7681-52-9	0.63
<b>Remarques sur la composition</b>	Produits enregistrés non applicable à l'EPA. Sans objet pour produits DIN. Voir l'étiquette pour le contenu d'ingrédient actif.		

## 4. Premiers soins

<b>Inhalation</b>	N'est pas une voie d'exposition habituelle. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
<b>Peau</b>	Lavage complètement avec de l'eau et le savon. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
<b>Yeux</b>	En cas de contact avec les yeux, juger l'oeil ouvert et le rincer lentement et doucement avec de l'eau pendant 15-20 minutes. Enlever les verres de contact, si présent, après les 5 premières minutes, puis continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre ou un docteur de commande de poison pour le conseil de traitement.
<b>Ingestion</b>	En cas d'ingestion : Rincer la bouche. NE PAS provoquer de vomissements. Appeler immédiatement le médecin ou le centre antipoison. Provoquer le vomissement uniquement sur les ordres du personnel médical. Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente.

<b>Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés</b>	Les personnes exposées peuvent souffrir de larmolement, rougeur et gênes.
<b>Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis</b>	Symptômes de patient de festin.
<b>Informations générales</b>	En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Emporter le contenant, l'étiquette ou le nom du produit lors de la visite chez le médecin ou le centre anti-poison. S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation.

---

## 5. Mesures de lutte contre le feu

---

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	En fonction des matières environnantes.
<b>Méthodes d'extinction inappropriées</b>	Aucuns connus.
<b>Risques spécifiques provenant des produits chimiques</b>	Les pompiers doivent porter un appareil de respiration autonome.
<b>Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers</b>	Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.
<b>Lutte contre l'incendie / instructions</b>	En cas d'incendie, refroidir le produit par arrosage.
<b>Méthodes particulières d'intervention</b>	Refroidir le produit exposés aux flammes avec de l'eau et continuer même une fois le feu éteint.
<b>Risques d'incendie généraux</b>	Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.
<b>Produits dangereux résultant de la combustion</b>	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Oxydes de phosphore.
<b>Données sur l'explosibilité</b>	
<b>Sensibilité aux chocs</b>	Pas disponible.
<b>Sensibilité aux décharges électrostatiques</b>	Pas disponible.

---

## 6. Procédures en cas de déversement

---

<b>Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence</b>	Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins d'être vêtu d'une tenue protectrice appropriée. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.
<b>Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage</b>	Empêcher tout écoulement dans les cours d'eau, les égouts ou les espaces clos. Ramasser la serviette et la jeter. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.
<b>Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Éviter le rejet à l'égout et dans les environnements terrestres et les cours d'eau.

---

## 7. Manutention et entreposage

---

<b>Précautions pour une manipulation sécuritaire</b>	<p>Éviter tout contact avec les yeux ou les vêtements.  Pas un nettoyage de la peau. Pour une utilisation sur des surfaces dures non poreuses seulement . Ne pas utiliser d'autres produits chimiques tels que l'ammoniac, des nettoyeurs pour cuvette, antirouille ou d'acide.  N'est pas destiné à être utilisé sur les fibres textiles.  L'utilisation prolongée sur les métaux peut causer des piqûres ou la décoloration.  Ne pas réutiliser le récipient vide.  Ne pas réutiliser une lingette.</p> <p>Veiller à une ventilation adéquate.  Éviter l'exposition prolongée.  Porter un équipement de protection approprié.  Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques.  Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.  Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit.</p>
<b>Conditions pour un entreposage sûr, y compris toute incompatibilité</b>	<p>Ne pas entreposer ni utiliser près d'une source de chaleur ou de la flamme nue.  Ne pas contaminer l'eau, les aliments ou la nourriture pour animaux lors de l'entreposage ou de l'élimination.  Lorsque pas utilisé capuchon central donjon de couvercle fermé afin d'éviter la perte d'humidité.  Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10).  Conserver hors de la portée des enfants.</p>

## 8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

### Limites d'exposition

#### US. AIHA Workplace Environmental Exposure Level (WEEL) Guides

Composants	Type	Valeur
Hypochlorite de sodium (CAS 7681-52-9)	LECT	2 mg/m <sup>3</sup>

**Valeurs limites biologiques** Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

**Directives au sujet de l'exposition** Voir ci-dessus

**Contrôles techniques appropriés** Assurer une ventilation adéquate.

### Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle

**Protection du visage/des yeux** Si nécessaire, porter un équipement de protection. Suivre les instructions figurant sur l'étiquette.

**Protection de la peau**

**Protection des mains** Si nécessaire, porter un équipement de protection. Suivre les instructions figurant sur l'étiquette.

**Autre** Porter un vêtement de protection approprié. Conformément aux directives de votre employeur.

**Protection respiratoire** Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH.

**Dangers thermiques** Pas disponible.

**Considérations d'hygiène générale** A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Le lavage des mains avec de l'eau et du savon après chaque usage est recommandé comme une bonne pratique d'hygiène pour prévenir l'irritation des yeux par contact avec les mains. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

**Aspect** Transparent Le liquide saturé sur un chiffon

**État physique** Solide.

**Forme** Le liquide saturé sur un chiffon

**Couleur** Blanc

**Odeur** Chlore

**Seuil de l'odeur** Pas disponible.

**pH** 12.5 (liquide)

**Point de fusion/point de congélation** Pas disponible.

**Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition** Pas disponible.

**Point d'écoulement** Pas disponible.

**Densité** 1.018 (liquide)

**Coefficient de répartition (n-octanol/eau)** Pas disponible.

**Point d'éclair** Sans objet

**Vitesse d'évaporation** Pas disponible.

**Inflammabilité (solide, gaz)** Sans objet.

### Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité

**Limites d'inflammabilité - inférieure (%)** Pas disponible.

**Limites d'inflammabilité - supérieure (%)** Pas disponible.

**Limite d'explosivité - inférieure (%)** Pas disponible.

**Limite d'explosivité - supérieure (%)** Pas disponible.

**Pression de vapeur** Pas disponible.

**Densité de vapeur** Pas disponible.

**Densité relative** Pas disponible.

**Solubilité(s)** Le chiffon n'est pas soluble



<b>Température d'auto-inflammation</b>	Pas disponible.
<b>Température de décomposition</b>	Pas disponible.
<b>Viscosité</b>	Pas disponible.

---

## 10. Stabilité et réactivité

---

<b>Réactivité</b>	Réagit violemment avec des matières acides. Ce produit peut réagir avec des agents oxydants puissants. Ne pas mélanger avec des acides ou de l'ammoniaque; sinon, dégagera des vapeurs dangereuses. Produits de décomposition dangereux peuvent se produire lorsqu'il est mélangé avec d'autres produits chimiques ou des substances incompatibles.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
<b>Conditions à éviter</b>	Ne pas utiliser avec l'ammoniac ou des acides, comme le vinaigre, le détachant anti-rouille, les nettoyants pour cuvettes de toilette, etc. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques. Contact avec des matières incompatibles.
<b>Matières incompatibles</b>	Agents oxydants. Acides. Substances caustiques. Ammoniac.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Oxydes de phosphore. Chlore gazeux.

---

## 11. Propriétés toxicologiques

---

<b>Voies d'exposition</b>	Yeux, contact avec la peau, inhalation, ingestion.
<b>Informations sur les voies d'exposition probables</b>	
<b>Ingestion</b>	N'est pas une voie d'exposition habituelle. Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
<b>Inhalation</b>	N'est pas présumé avoir des effets nocifs en cas d'inhalation.
<b>Peau</b>	Non-irritant d'après les résultats des essais.
<b>Yeux</b>	Légèrement irritant pour les yeux, d'après les données de test.
<b>Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques</b>	Les personnes exposées peuvent souffrir de larmoiement, rougeur et gênes.

### Renseignements sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Composants	Espèces	Résultats d'essais
Hypochlorite de sodium (CAS 7681-52-9)		
<b>Aiguë</b>		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	10000 mg/kg
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	> 5250 mg/m3
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	8200 mg/kg
	souris	5800 mg/kg

<b>Corrosion et/ou irritation de la peau</b>	Non-irritant d'après les résultats des essais. Catégorie de toxicité IV selon l'OPPTS 870.2500 aiguë étude de Irritation de peau. Classés selon OPP / critères de Classification du SGH et comparaison de l'étiquetage.
<b>Minutes d'exposition</b>	Pas disponible.
<b>Indice d'érythème</b>	Pas disponible.
<b>Valeur d'un œdème</b>	Pas disponible.
<b>Lésion/irritation grave des yeux</b>	Entraîne des irritations. Catégorie de toxicité III selon l'OPPTS 870.2500 aiguë étude d'Irritation oculaire. Classés selon OPP / critères de Classification du SGH et comparaison de l'étiquetage.
<b>Valeur de l'opacité cornéenne</b>	Pas disponible.
<b>Valeur de la lésion de l'iris</b>	Pas disponible.

<b>Valeur des rougeurs de la conjonctive</b>	Pas disponible.
<b>Valeur d'un œdème de la conjonctive</b>	Pas disponible.
<b>Jours de récupération</b>	Pas disponible.
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	
<b>Sensibilisation des voies respiratoires</b>	Pas disponible.
<b>Sensibilisation de la peau</b>	Pas un sensibilisateur cutané repose sur des données de test.
<b>Mutagénicité de la cellule germinale</b>	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
<b>Mutagénicité</b>	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
<b>Cancérogénicité</b>	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
<b>Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité</b>	
Hypochlorite de sodium (CAS 7681-52-9)	Volume 52 - 3 Ne peut pas être classé quant à la cancérogénicité pour l'homme.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
<b>Tératogénicité</b>	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique</b>	Non classé.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée</b>	Non classé.
<b>Risque d'aspiration</b>	Non classé.
<b>Effets chroniques</b>	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
<b>Autres informations</b>	Pas disponible.
<b>Nom des produits toxicologiquement synergiques</b>	Pas disponible.

## 12. Données écologiques

<b>Écotoxicité</b>	Voir ci-dessous		
<b>Composants</b>	<b>Espèces</b>	<b>Résultats d'essais</b>	
Hypochlorite de sodium (CAS 7681-52-9)			
Crustacés	CE50	Daphnia	2.1 mg/L, 48 heures
<b>Aquatique</b>			
Poisson	CL50	Saumon Chinook (Oncorhynchus tshawytscha)	0.038 - 0.065 mg/l, 96 heures
<b>Persistance et dégradabilité</b>	Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.		
<b>Potentiel de bio-accumulation</b>	Données non disponibles.		
<b>Mobilité dans le sol</b>	Données non disponibles.		
<b>Mobilité générale</b>	Pas disponible.		
<b>Autres effets nocifs</b>	On ne prévoit aucun autre effet environnemental négatif (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète) causé par ce composant.		

## 13. Élimination des résidus

<b>Instructions pour l'élimination</b>	Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale. Suivez attentivement les directives de l'étiquette conteneur. Ne pas réutiliser la lingette. Disposer de lingette usagée dans la poubelle. Ne pas vidanger dans les toilettes. Nonrempliable conteneur. Ne pas resuer ou remplir ce réservoir. Triple rinçage et offre pour le recyclage. Si le recyclage n'est pas disponible, mettre dans la collection de la poubelle.
<b>Règlements locaux d'élimination</b>	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
<b>Code des déchets dangereux</b>	Attribuer au besoin.
<b>Déchets des résidus / produits non utilisés</b>	Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).

---

## 14. Informations relatives au transport

---

**Ministère des Transports des États Unis. (DOT)**

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

**Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)**

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

---

## 15. Données réglementaires

---

**Règlements fédéraux canadiens**

Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

**Canada WHMIS Ingredient Disclosure: Valeurs-seuils**

Hypochlorite de sodium (CAS 7681-52-9) 1 %

**Classement SIMDUT**

Exempt - Produit enregistré - (DIN en attente)

**Réglementations Fédérales des États-Unis**

Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

Ce produit chimique est un produit de pesticide homologué par l'Environmental Protection Agency des États-Unis et est assujettie à certaines exigences en matière d'étiquetage en vertu de la loi fédérale sur les pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et risque les informations requises pour les fiches de données de sécurité (FDS), et pour les étiquettes en milieu de travail de produits chimiques autres que les pesticides. L'information sur les risques exigée sur l'étiquette des pesticides est reproduit ci-dessous. L'étiquette d'un pesticide comprend également d'autres informations importantes, y compris le mode d'emploi.

**MISES EN GARDE:**

Dangers pour les humains et les animaux domestiques.

**ATTENTION:** Provoque une irritation oculaire modérée. Éviter tout contact avec les yeux et les vêtements. Laver soigneusement les mains à l'eau et du savon après traitement et avant de manger et boire, mâcher de la gomme, usage du tabac ou à l'aide de toilette.

EPA Reg. # 9480-8

**TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)**

Non réglementé.

**US CWA Section 311 Hazardous Substances: Listed substance**

Hypochlorite de sodium (CAS 7681-52-9) Inscrit.

**CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses):**

Hypochlorite de sodium (CAS 7681-52-9) Inscrit.

**Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)**

Non réglementé.

**Loi sur la qualité de l'air (CAA), section 112, Liste des polluants atmosphériques dangereux (HAP)**

Non réglementé.

**Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)****Catégories de danger**

Risque immédiat - Oui  
 Risque différé - Non  
 Danger d'incendie - Non  
 Danger lié à la Pression - Non  
 Danger de réactivité - Non

**SARA 302 Substance très dangereuse**

Non

**SARA 311/312 Produit chimique dangereux**

Non

**SARA 313 (déclaration au TRI)**

Non réglementé.

**Autres règlements fédéraux****Safe Drinking Water Act (SDWA - loi sur l'eau potable sûre)**

Non réglementé.

**FDA (Food and Drug Administration : administration des produits alimentaires et pharmaceutiques)** Non réglementé.

**États-Unis - Réglementation des états** Ce produit ne contient pas de produit chimique reconnu par l'État de la Californie pouvant causer le cancer, des défauts génétiques ou autre défaut de reproduction.

**US - California Hazardous Substances (Director's): Listed substance**

Hypochlorite de sodium (CAS 7681-52-9) Inscrit.

**États-Unis - Proposition 65 de la Californie - Cancérogènes et toxicité pour la reproduction (CRT) : Substance inscrite**

Non inscrit.

**US - Illinois Chemical Safety Act: Listed substance**

Hypochlorite de sodium (CAS 7681-52-9) Inscrit.

**US - Louisiana Spill Reporting: Listed substance**

Hypochlorite de sodium (CAS 7681-52-9) Inscrit.

**US - Minnesota Haz Subs: Listed substance**

Hypochlorite de sodium (CAS 7681-52-9) Inscrit.

**États-Unis - RTK (droit de savoir) au New Jersey – Substance : Matière répertoriée**

Hypochlorite de sodium (CAS 7681-52-9) Inscrit.

**US - New York Release Reporting: Substances dangereuses: Listed substance**

Hypochlorite de sodium (CAS 7681-52-9) Inscrit.

**US - Texas effets dépistage niveaux : Substance répertoriée**

Hypochlorite de sodium (CAS 7681-52-9) Inscrit.

**États-Unis - RTK (droit de savoir) au Massachusetts – liste des substances**

Hypochlorite de sodium (CAS 7681-52-9) Inscrit.

**États-Unis - RTK (droit de savoir) en Pennsylvanie - substances dangereuses**

Hypochlorite de sodium (CAS 7681-52-9) Inscrit.

**États-Unis - RTK (droit de savoir) au Rhodes Island**

Hypochlorite de sodium (CAS 7681-52-9) Inscrit.

**Statut de l'inventaire**

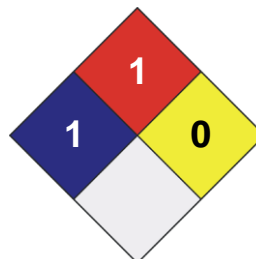
Pays ou région	Nom de l'inventaire	Sur inventaire (oui/non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

\*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence

**16. Renseignements divers**

LÉGENDE	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Santé	/ 1
Inflammabilité	1
Danger physique	0
Protection individuelle	X



**Clause d'exonération de responsabilité**

Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles. L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

**Date de publication** 13-Mars-2015  
**Date en vigueur** 13-Mars-2015  
**Date d'expiration** 13-Mars-2018

**Autres informations**

Pour des questions entourant cette FS, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.

L'utilisation de ce produit d'une manière qui ne correspond pas avec son étiquette représente une violation de la loi fédérale.

Pour une utilisation sur des surfaces dures et non poreuses seulement.

révision 0.

Vrac liquide # 4CH24701.

**Préparée par****Autres informations**

Professional Disposables International, Inc. No de téléphone: (USA) 1-845-365-1700

Cette fiche de données de sécurité est préparée pour se conformer avec la Norme de communication de risque d'OSHA (Administration de la sécurité et de la santé au travail) concernant l'adoption du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH).

Cette fiche technique santé-sécurité est conforme à la norme ANSI Z400.1/Z129.1-2010